

Candidatez jusqu'au 25 septembre 2024



innov'É



APPEL À

PROJET 2024



Créer



Sensibiliser

Innover



Donnez vie
à vos projets !

NOUVEAUTÉ

L'appel à projet de l'Économie
Sociale et Solidaire (ESS)
se transforme et encourage
la Transition Écologique !



55.000 €
de dotations

BONUS



2000€ pour le gagnant
«coup de cœur citoyen»

APPEL À PROJET ESS 2024



Qui peut candidater ?

Toute personne dont le projet s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire et notamment ceux qui sont orientés vers la transition écologique.



Quels sont les projets éligibles ?

- La création d'une nouvelle structure
- Le démarrage de nouveaux projets portés par des structures existantes
- L'essaimage vers le territoire d'une activité ou d'un projet
- L'organisation d'animations et la sensibilisation à la transition écologique (outils, évènements) innovantes



Comment candidater ?

- Téléchargez le dossier de candidature et le règlement sur : www.agglo-saintes.fr > Economie Sociale et Solidaire
- Retournez-le avant le 25 septembre 2024 par :
 - courrier à Saintes Grandes Rives, l'Agglo, Direction de l'Economie, 12 boulevard Guillet Maillet 17100 Saintes
 - ou par mail : economie@agglo-saintes.fr



Dotation financière

L'appel à projet est doté de : **55 000 €** (y compris bonus « coup de cœur citoyen ») dont 10 000€ affecté en propre par COOP Atlantique

Un projet peut obtenir jusqu'à 10 000 € sous forme de subvention.

Bénéficiez d'une récompense supplémentaire de **2000€** en remportant le Prix «Coup de Coeur Citoyen» !



Quels secteurs d'activités ?

Pour candidater, les porteurs de projet doivent oeuvrer dans :

- L'accès au logement
- Le tourisme solidaire
- Les services aux entreprises et aux salariés
- Les services à la personne

Et la transition écologique dans les domaines suivants du Plan Climat :

- Le transport alternatif
- La rénovation énergétique du bâtiment
- L'adaptation au changement climatique
- Les énergies renouvelables locales
- La production et la consommation responsable et l'économie circulaire



Quel territoire d'intervention ?

Le projet doit être mis en œuvre sur le territoire de Saintes Grandes Rives, l'Agglo et y avoir un impact direct.

Une question ?

Rendez-vous sur www.agglo-saintes.fr > « Economie Sociale et Solidaire » ou contactez le service économie : par mail : economie@agglo-saintes.fr ou par téléphone : 06 70 33 51 91



**SAINTESS
GRANDES RIVES**
L'Agglo